



Secrétariat :
Route de Habay, 87
6717 HEINSTERT
confrriedelarulles@yahoo.fr

Rulles, le 15 septembre 2017

Chères Consoeurs, Chers Confrères,

Chères Amies, Chers Amis,

Le Grand Maître et tous les membres de la Confrérie de la Rulles ont le plaisir de vous inviter au **Treizième Chapitre de la Confrérie de la Rulles** dont le banquet se tiendra le samedi 28 octobre 2017 en la Salle du restaurant de l'école Saint-Benoît, avenue de la gare, 68, à 6720 Habay-la-Neuve.

Les festivités de 13^e anniversaire se dérouleront comme suit :

- 17h : Accueil des participants à la Brasserie de RULLES sise Rue Maurice Grevisse, 23, à 6724 RULLES
- 17h30 : Cérémonie d'intronisation des membres et des invités sur le site de la brasserie (les après-midis d'octobre sont parfois fraîches à RULLES : prévoyez une petite laine !)
- 19h00 : Départ vers la salle accueillant le banquet à HABAY-LA-NEUVE
- 19h30 : Banquet

Menu

**Proposé par Laurent Balon,
du Gastronom'Home (travail uniquement avec des produits locaux)**

Mises en bouche



Menu :

*Truite fumée et chair d'écrevisses en entremet salé, Guacamole,
Quartier de pamplemousse rose et lanières de légumes croquants en
méli-mélo, Vinaigrette à la Rulles Estivale, Tuile croustillante*



*Suprême de volaille roulé et farci au jambon fumé, Sauce parfumée à
la Rulles Brune, Purée et pétales de patates douces, Crème de plates
de Florenville, Rouleau de betterave chioggia, Pousse de blette*



*Tartare de mangue au romarin et baies de pomme grenade, Ecume de sirop
au rhum, Zestes frais et écorces confites de citron vert, Eclats de
biscuit à la noix de coco, Gelée de Cré Tonnerre*



Café croquant

Les frais de participation au banquet s'élèvent à 50,00 €.

Le placement à table est libre : il ne nous est pas possible de prendre de réservation de table.

La réservation s'effectue uniquement par paiement des frais d'inscription sur le compte BE75 0018 2117 0451 (**attention, ceci est un nouveau numéro de compte**) de la Confrérie pour le 18 octobre 2017 au plus tard. Aucune inscription ni annulation d'inscription ne sera acceptée après cette date.

Un membre de chacune des Confréries qui nous feront l'amitié de participer au banquet sera intronisé. Un bref curriculum vitae humoristique du Confrère à introniser sera rédigé sur le formulaire d'inscription figurant en annexe.

En espérant que vous rehaussez de votre présence ce treizième chapitre, nous vous prions d'agréer, Chers Confrères, Chers Amis, l'expression de nos sentiments les plus respectueux.

Pour le Grand Maître,

Le Secrétaire,

Christophe LEJEUNE